

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Maude Viens

<https://www.cadre21.org/membres/e52b41263893e648be7a601d>

Date d'obtention : 2021-03-22 18:42:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il s'agit d'une méthode qui aide à uniformiser les interventions, à avoir des actions concertées et éviter des procédures longues et ardues.

Je retiens que je ne dois jamais voir les images et que je dois agir rapidement et efficacement.

Je retiens aussi que plusieurs partenaires extérieurs à l'école sont ensemble pour arriver à diminuer l'ampleur de ces situations.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Me donner un protocole clair à suivre en cas de situation de ce genre dans mon école.

Cette formation aidera à uniformiser nos interventions dans l'école et cibler une personne responsable plutôt que l'information soit donnée à plusieurs membres du personnel.

M'aider aussi à déterminer à quel moment je dois communiquer avec le service de police.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention pour recueillir seulement les informations nécessaires et suivre les étapes de la trousse.

Je ne regarder pas les images et contacterai les policiers sur le champs s'il s'agit d'un acte malveillant.